

Maitre Samy-Délice TSHITALA NKONGOLO Ndaye
Avocat Près la Cour d'Appel du Kasai-Central
Av. LUABA MBONDO, Q/ TSHIMAYI,
Ville de Tshimbulu/Province du Kasai-Central
Tél : + 243 974672220/829890776.
E-mail : samydelice1@gmail.com

Tshimbulu, le **23 DEC 2024**

Réf. 005/MSDTN/JL /TBLU/2024

Transmis Copie pour Information à :

- Son Excellence Madame le Premier Ministre et Chef du Gouvernement (Avec l'expression de notre profond respect) ;
- Son Excellence Monsieur le Vice-Premier Ministre et Ministre de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières (Avec l'expression de notre profonde considération) (Tous) à **KINSHASA**.

Objet : Plaidoyer pour la confirmation de Tshimbulu, deuxième ville du Kasai-central, nomination des animateurs et leur installation officielle.

✓
A Son Excellence Monsieur le Président de la République et Chef de l'Etat, Félix-Antoine TSHISEKEDI TSHILOMBO à KINSHASA/Cité de l'OUA (Avec l'expression de nos hommages les plus déférents).

Excellence,

Nous venons auprès de votre très haute personnalité vous adresser la présente traitant de l'objet mieux émarginé et vous remercions de l'intérêt que vous y accorderez.

En effet, conformément à la loi-organique n° 08/016 du 07 octobre 2008 portant composition, organisation et fonctionnement des Entités Territoriales Décentralisées et la loi n° 08/012 du 31 juillet 2008 portant principes fondamentaux relatifs

2

à la libre administration des provinces, la Province du Kasai-Central regorge deux grandes villes : **Kananga et Tshimbulu**.

Depuis sa création, conformément au **Décret n°13/021 du 13 juin 2013**, lequel confère le statut de ville et de commune à certaines agglomérations de la Province du Kasai-Occidental, cela fait **11 ans** que la Ville de **Tshimbulu** est toujours dépourvue de sa personnalité juridique et l'accès est donné aux Gouverneurs qui désignent le Maire de la ville et son Adjoint comme ils l'entendent en violation flagrante de la loi organique et du Décret précédemment cités.

Excellence Monsieur le Président de la République et Chef de l'Etat, la ville de **Tshimbulu** est composée de trois communes : Communes de **Lukula, Tshimakaka et Tshimayi** (Cfr. **Art. 5 du Décret n° 13/021 du 13 juin 2013 conférant le statut de ville et commune à certaines agglomérations de la province du Kasai-Occidental**), avec avis conforme de l'Assemblée Provinciale du Kasai-Occidental du 29 septembre 2009 se rapportant à la proposition du Gouverneur de la Province du Kasai-Occidental du 29 septembre 2009 relative à l'érection des agglomérations **d'Ilebo, Luebo et de Tshimbulu** en villes, contenu dans la décision n° **ASSPRO/K.OCC/GP/2009 du 30 septembre 2009**.

Excellence, lors de votre adresse à la Nation, du 29 juin 2020, la veille de la célébration du soixantième anniversaire de l'indépendance de notre cher et beau Pays, la RDC, vous aviez annoncé la création effective, à partir du 30 juin de la même année, de **Lumumba-ville** dans la Province de Sankuru et aviez signé l'ordonnance portant nomination du Maire et du Maire Adjoint de cette nouvelle ville. C'est cette même grande surprise que les filles et fils de **Tshimbulu** attendent de vous.

Souvenez-vous qu'avant d'être ville, **Tshimbulu** fut chef-lieu du District de Lulua où le père de la démocratie, **Etienne TSHISEKEDI wa MULUMBA** a fait ses études, précisément à Kamponde-Mission dans le Secteur de Tshishilu, Territoire de Dibaya et les filles et fils de ce coin de la Province du Kasai-Central sont restés loyaux au combat d'**Etienne TSHISEKEDI** en étant opposants du régime passé jusqu'à sa fin et personne n'ignore qu'au Kasai-Central, depuis les élections de 2018 jusqu'à celles de 2023, la ville de **Tshimbulu** est sortie première en vous votant à **100%**.

Excellence, le meilleur cadeau de votre second mandat que les dignes filles et fils de **Tshimbulu** attendent

de vous, reste la confirmation de leur ville, la nomination des animateurs de ladite ville ainsi que leur installation officielle, car il s'agit d'un dossier qui a trop perduré, il y a maintenant **11 ans**. Nous sommes convaincus que, ce que vous avez fait pour **Lumumba-ville**, vous le ferez également pour **Tshimbulu** en tant que père juste et rassembleur.

Nous serions très ravis de vous fournir de plus amples informations quant au profil des animateurs de cette grande deuxième ville du Kasai-Central que vous aurez à nommer, de peur de ne plus tomber sur les gens qui n'incarnent pas votre vision salvatrice, celle du bien-être de tous et chacun. Nous vous saurions gré de porter votre choix sur les jeunes ayant des mains très propres et dont la situation demeure votre priorité.

Profitant de votre séjour à Kananga, nous vous souhaitons un agréable séjour et les meilleurs vœux de longévité, prospérité, réussite et plein succès dans tous vos projets.

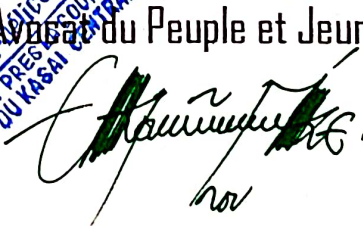
Que Dieu de Malachie 4 et Hébreux 13 : 8, le miséricordieux vous bénisse et vous guide dans l'accomplissement de sa volonté pour le Peuple Congolais.

Bonne année 2025 !!!

Me Samy-Délice TSHITALA NKONGOLO Ndaye.

Avocat du Peuple et Jeune Leader.

Me Samy-Délice TSHITALA NKONGOLO
AVOCAT PRESIDENT DU PEUPLE
DU KASAI CENTRAL



nov